

### Votre contact

Tel : 01 30 08 61 60  
Mail : [formation@78-91-95.ifrb.fr](mailto:formation@78-91-95.ifrb.fr)

### Durée

BO-HO-HOV : 1 jour = 7h  
BS-BE Manœuvre : 2 jours = 14h

### Public

**Tous corps d'état – NON-ELECTRICIENS.**  
**Ayant une formation de moins de 3 ans**

**BO-HO-HOV** : Personnel exécutant non électricien travaillant à proximité d'un chantier électrique ou dans un local en cours de travaux. Exécute uniquement les tâches de son métier.

**BS-BE Manœuvre** : Personnel non électricien chargé d'accomplir des interventions de remplacement, de raccordement et/ou des manœuvres sur des ouvrages électriques.

### Niveau de connaissances préalables

Connaissance de la langue française (écrit et oral) requise.  
Etre obligatoirement muni des équipements de protection individuelle pour effectuer les travaux pratiques.

### Formateur

Formateur expérimenté et spécialiste en habilitation électrique.

### Moyens pédagogiques et supports

Diaporama – valise didactique –  
TP sur kits pédagogiques avec mises en situations concrètes.

### Sanction

Avis d'habilitation remis à l'employeur.  
Attestation individuelle de formation.

### Coût de formation

BO-HO-HOV : 200€HT  
BS-BE Manœuvre : 400€HT  
TVA = 20%



Cette formation peut être proposée en intra ou en inter entreprise sur les départements Yvelines – Essonne – Val d'Oise

### Objectifs de la formation

- Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique et connaître les dangers de l'électricité.
- **BO-HO-HOV** : Etre capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques sous tension.
- **BS-BE Manœuvre** : Exécuter en sécurité des interventions de remplacement, de raccordement simples, des manœuvres dans le respect des textes réglementaires.

### Programme

#### - Théorie :

##### BO-HOV et BS-BE Manœuvre :

- Notions élémentaires d'électricité,
- Le courant électrique et le corps humain,
- Evolution de la réglementation en électricité,
- Incidents et accidents sur les ouvrages électriques,
- Travaux d'ordre non électrique,
- Appareillage de sectionnement, commande et protection.

#### - Pratique :

##### Etre capable de :

##### BO-HO-HOV (1<sup>er</sup> jour) :

- Analyser les risques électriques,
- Rendre compte des difficultés rencontrées,
- Intervenir en cas d'accident corporel ou incendie.

##### BS-BE Manœuvre uniquement (2<sup>ème</sup> jour) :

- Faire une mise hors tension,
- Réaliser une intervention de remplacement et de raccordement en sécurité,
- Exécuter une manœuvre d'exploitation.

#### - Evaluation :

- Test pratique et théorique (QCM).

**Recyclage tous les 3 ans**

Faute de participants, l'IFRB se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation.  
Possibilité de prise en charge par les fonds de formation (OPCA).